



HAL
open science

Les proudhoniens de la Première Internationale

Samuel Hayat

► **To cite this version:**

Samuel Hayat. Les proudhoniens de la Première Internationale. Qui est proudhonien?, 2013, 9782906096370. halshs-03693475

HAL Id: halshs-03693475

<https://shs.hal.science/halshs-03693475v1>

Submitted on 10 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Postprint. Publié dans Jorge Cagiao y Conde (ed.), *Qui est proudhonien ?*, Publications de la Société P.-J. Proudhon, 2013, p. 6-21]

Si l'on se demande qui est proudhonien, il peut être utile de se référer aux premières utilisations de ce terme. C'est au sein du mouvement ouvrier que l'on observe pour la première fois l'idée qu'il existerait des « proudhoniens », et en particulier au sein de l'Internationale. Le terme « proudhoniens » est notamment utilisé par les adversaires des ouvriers de la section française de l'Association internationale des travailleurs (AIT)¹. L'utilisation est indiscutablement péjorative, comme en témoigne l'expression « ânes de proudhoniens » par laquelle Karl Marx, dans une lettre du 11 septembre 1867, désigne les militants de la section française. Cependant, si le terme a des aspects polémiques, voire insultants, cela ne signifie pas pour autant qu'il ne renvoie pas à une réalité. De la même façon qu'il ne faut pas prendre pour argent comptant cette appellation, le seul fait qu'elle ait été forgée par une partie des membres de l'Internationale pour désigner des adversaires politiques ne signifie pas qu'elle est entièrement arbitraire. Le but de cet article est de proposer de premiers éléments d'étude de ce groupe, qualifié de l'extérieur de proudhoniens, de s'interroger sur qui ils sont, d'où ils viennent, leurs idées, pour déterminer dans quelle mesure l'adjectif « proudhonien » fait sens pour les désigner collectivement.

La raison pour laquelle l'étude de ce groupe me paraît importante, c'est qu'il constitue indubitablement l'origine d'une des « lignées proudhoniennes » les plus intéressantes. On le sait, la pensée de Proudhon a pu faire l'objet de nombreuses interprétations². Cependant, son influence sur le mouvement ouvrier organisé, du fait de l'importance historique de ce mouvement, fait que la transmission du proudhonisme par ce biais est loin d'être accessoire³. S'il est possible de prouver que Proudhon a effectivement de l'importance pour les membres de la section française de l'Internationale, et de donner des explications à cette importance, on

¹ Pour une introduction à l'histoire de l'AIT, voir Mathieu Léonard, *L'émancipation des travailleurs: une histoire de la Première Internationale*, Paris: la Fabrique, 2011.

² Jacques Langlois, *Défense et actualité de Proudhon*, Paris, Payot, 1976

³ Jules-Louis Puech, *Le Proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs*, Paris, F. Alcan, 1907 ; Lucien Febvre, « Une question d'influence : Proudhon et le syndicalisme », *Revue de Synthèse historique*, vol. 19, n°56, 1909, p. 179-193 ; Patrice Rolland, « À propos de Proudhon : une querelle des influences », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 1995, p. 275-300.

aura effectué un grand pas dans l'identification des façons dont la pensée de Proudhon a pu effectivement travailler la réalité sociale. Dès lors, l'idée sous-jacente de cette étude est que c'est l'influence de la pensée de Proudhon (en particulier de ses aspects les plus radicaux) sur la section française de l'Internationale qui permet d'expliquer ce que j'ai appelé, avec d'autres, le moment proudhonien du mouvement ouvrier⁴. Par « moment proudhonien », j'entends désigner cette période historique durant laquelle le mouvement ouvrier naissant se dote d'une organisation, d'un vocabulaire et d'un horizon inspirés de Proudhon, sans qu'il n'y ait pourtant d'influence directe. La perspective que je compte défendre ici est que c'est bien par la première section française de l'AIT, par le groupe que l'on a désigné comme les Gravilliers, du nom de la rue où la section avait son local, que se sont transmises, sinon la pensée de Proudhon, en tout cas un certain nombre d'idées clés qui permettent de parler de moment proudhonien pour caractériser le mouvement ouvrier français entre la révolution de 1848 et la Commune de 1871, voire au-delà.

I. Les origines de l'Internationale

Préalablement à l'étude de la section française de l'Internationale, il peut être utile de revenir rapidement sur l'histoire de l'Internationale elle-même. Contrairement à ce que l'historiographie marxiste a longtemps pu laisser entendre, l'Internationale n'est pas l'invention de Marx et Engels. Son origine est indubitablement multiple, complexe, et plusieurs traditions et itinéraires s'y croisent. On peut en particulier identifier trois éléments qui viennent se combiner au sein de l'AIT.

Le premier élément, c'est tout simplement l'idée de classe ouvrière. A posteriori, l'existence de cette classe peut nous paraître évidente, mais il n'en est rien. L'idée qu'il existe une entité unifiée que l'on pourrait désigner comme une classe ouvrière est absolument étrangère à l'imaginaire corporatif d'Ancien régime, fondé sur l'existence d'une pluralité de métiers, imaginaire qui se prolonge longtemps après la révolution française. L'apparition de l'idée de classe ouvrière n'est pas non plus due à une transformation significative du mode de production : le monde du travail évolue rapidement, mais en France ce n'est que dans les

⁴ Voir notamment Samuel Hayat, « De l'anarchisme proudhonien au syndicalisme révolutionnaire : une transmission problématique », in Edouard Jourdain (dir.), *Proudhon et l'anarchie*, Publications de la Société P.-J. Proudhon, 2012. L'idée de « moment proudhonien » est inspirée par l'ouvrage classique de John G. A. Pocock, *Le moment machiavélien : la pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, trad. Luc Borot, Paris, PUF, 1997 [1975].

années 1870-1880 que l'on peut voir l'apparition massive d'un prolétariat industriel⁵. En réalité, l'idée de classe ouvrière a demandé un long processus, étudié pour l'Angleterre par E.P. Thompson, pour la France par William Sewell, qui s'ancre dans une réinterprétation politique de formes locales et traditionnelles de sociabilité, d'organisation et de solidarité⁶. Et une fois que l'idée de classe ouvrière apparaît et se diffuse, elle ne reste pas immuable, mais fait l'objet de transformations, de controverses. Pour le cas de la France, entre l'apparition de l'idée de classe ouvrière, au début des années 1830, et la création de l'Internationale, en 1864, il y a eu un long processus de maturation.

Le second élément fondateur de l'Internationale, corollaire de l'idée qu'il existe une classe ouvrière unifiée, est l'idée qu'il faut que cette classe ouvrière s'unisse. Ce pas supplémentaire est encore plus opposé aux traditions des ouvriers de métier. On le trouve en France, dès les années 1830, chez certains socialistes, comme Flora Tristan, chez des ouvriers voulant réformer le compagnonnage, comme Agricol Perdiguier, ou encore dans certains milieux professionnels, comme les canuts lyonnais⁷. C'est alors le mot d'ordre d'association qui permet de résumer la volonté d'unification de la classe ouvrière. Après la révolution de 1848, on retrouve cette idée d'unité ouvrière dans les expériences de fédération des associations ouvrières, notamment autour du *Peuple* de Proudhon et de son projet de Banque du Peuple⁸, puis, après son emprisonnement, autour de la Fédération ouvrière de Pauline Rolland et Jeanne Deroin. Parallèlement, la volonté de réaliser l'unité ouvrière est mise en œuvre par la London Working Men's Association, créée en 1836 par le Chartiste William Lovett, puis par la Ligue des communistes de Marx et Engels, fondée en 1847 à partir de la Ligue des Justes et dissoute en 1852.

Troisième élément sur lequel se fonde l'Internationale, l'idée de solidarité internationale. Cette idée n'est pas en soi spécifiquement ouvrière, et elle se trouve très répandue dans les milieux libéraux et patriotes européens dans les années 1830-1840, notamment pour répondre à l'internationalisation de la répression et de la réaction, sous la houlette de Metternich. Dans l'histoire de la solidarité internationale, la révolution de 1848 a certainement un rôle clé, car il s'agit d'un événement réellement européen : à la suite du soulèvement parisien du 24 février 1848, des insurrections ont lieu dans toute l'Europe et les journaux de toutes les capitales se font l'écho des événements dans les autres pays, comme de

⁵ Gérard Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française: XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1986

⁶ Edward Palmer Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 2012 [1963] ; William Hamilton Sewell, *Gens de métier et révolutions : le langage du travail, de l'Ancien régime à 1848*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983 [1980].

⁷ Ludovic Frobert, *Les Canuts ou La démocratie turbulente: Lyon, 1831-1834*, Paris, Tallandier, 2009.

⁸ Olivier Chaïbi, *Proudhon et la Banque du peuple, 1848-1849*, Paris, Connaissances et savoirs, 2010.

la répression qui s'ensuit partout. Les nombreuses manifestations de solidarité qui s'improvisent alors, la perspective de faire partie, au-delà des frontières nationales, d'un large mouvement d'émancipation commun, rendent ce thème crucial pour les mouvements radicaux naissants. Très concrètement, l'expérience de la proscription devient, après 1848, une expérience commune pour de nombreux militants. C'est surtout à Londres que les exilés de l'Europe entière se retrouvent, constituant un milieu fortement internationalisé où s'échangent idées et expériences, et où s'éprouve la communauté de destin des révolutionnaires de tous les pays.

L'Internationale repose donc sur l'apparition et la diffusion progressive parmi les ouvriers, au XIXe siècle, d'un certain nombre d'idées, aboutissant à la conception partagée par de nombreux travailleurs européens qu'il existe une classe ouvrière dont la solidarité dépasse les frontières nationales et qui doit s'unir pour faire valoir ses droits. Tout cela débouche sur le fameux meeting de Saint-Martin's Hall, à Londres, le 28 septembre 1864, en solidarité avec les insurgés polonais. Une délégation d'ouvriers français est présente : ouvriers français et anglais s'étaient déjà rencontrés à la faveur de l'Exposition universelle de Londres, en 1862, et s'étaient revus, toujours à Londres, dans un meeting pour la Pologne, en 1863. Lors de cette réunion de 1864, les présents prennent la décision de fonder une Association internationale des travailleurs, et de se doter d'un conseil permanent, à Londres, chargé d'en rédiger les statuts, en attendant le premier congrès. Tout s'enchaîne alors très vite. Le 8 janvier 1865, la section française de l'Internationale est fondée ; elle a son siège rue des Gravilliers. En septembre de la même année, une conférence préliminaire est organisée par le conseil général à Londres, à laquelle participe une délégation française. En septembre 1866, le premier Congrès de l'AIT a lieu à Genève. Onze délégués parisiens, trois délégués lyonnais et un délégué des ouvriers de Rouen y sont présents. Les parisiens y présentent un *Mémoire* auxquels s'associent immédiatement les autres délégués français. C'est au cours de cet événement, et notamment lors de la présentation et de la discussion de ce texte, que la pensée des ouvriers de la section française de l'Internationale se trouve définie. Pour comprendre qui sont donc les « proudhoniens » de l'Internationale, et pour voir si cette appellation est effectivement justifiée, je vais donc m'appuyer sur l'étude des participants parisiens à ce Congrès et du mémoire qu'ils y présentent.

II. La section parisienne de l'Internationale en 1866

Qui sont donc les membres parisiens de l'Internationale au moment du Congrès de Genève ? Et parmi ces membres, quels sont ceux qui participent à la rédaction du *Mémoire* et ceux qui sont les plus investis dans l'Internationale ? Pour les besoins de l'analyse, on peut définir au sein de la section parisienne de l'AIT trois cercles concentriques : d'abord, les quatre représentants officiels auprès du Conseil central ; puis les vingt membres officiels de la commission qui gère les activités de la section parisienne ; et enfin les simples adhérents. Je m'intéresserai ici aux deux premiers cercles, en commençant par les quatre personnes qui forment le cœur de la section.

Le premier cercle, ce sont les trois secrétaires-correspondants du conseil central de Londres présents à Paris : Tolain, Fribourg et Limousin (remplacé par Varlin après le Congrès de Genève). Henri Tolain, né en 1828 à Paris, ouvrier ciseleur sur bronze, est indubitablement le chef de file. Contrairement aux trois autres, il était en effet présent à la réunion londonienne de 1863, puis au Saint Martin's Hall, en 1864. Il a par ailleurs été l'un des rédacteurs principaux du *Manifeste des Soixante*. Ernest Fribourg, graveur décorateur, n'était pas à Saint-Martin's Hall, mais il joue un rôle de premier plan dans l'organisation des débats de la section avant le Congrès de Genève, dans leur publicisation, aussi, puisqu'il est très actif dans les éphémères journaux de la section, puis dans la rédaction des statuts de l'association. Charles Limousin, né en 1840, est ouvrier d'imprimerie, et il a signé le *Manifeste des Soixante*. En 1865, il est secrétaire-correspondant de fait en remplacement de son père, Antoine Limousin, présent à Saint-Martin's Hall, empêché pour des raisons de santé de continuer à être actif dans l'AIT. S'il ne participe pas au Congrès de Genève puis quitte les instances dirigeantes de l'Internationale, il a néanmoins un rôle important dans l'organisation et la publicisation de l'action de la section. Enfin, Eugène Varlin, né en 1839 à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), est ouvrier relieur. C'est sûrement le plus radical de tous, il a déjà une solide expérience de gréviste, de mutuelliste, de coopérateur, il est le porte-parole à Genève de la minorité qui défend l'amélioration du travail des femmes et l'enseignement obligatoire pour tous.

Ces quatre ouvriers ont en commun d'appartenir à des professions qu'il serait faux d'assimiler au prolétariat de type industriel. Le jeune Charles Limousin est ouvrier d'imprimerie, mais flirte un peu avec le journalisme. Varlin est pauvre, d'origine paysanne, mais son métier est assez qualifié, et c'est un autodidacte brillant. Quant à Fribourg et Tolain, ce sont clairement des membres de ce que l'on a pu appeler l'aristocratie ouvrière : la ciselure et la gravure sont des métiers de précision, largement artisanaux, souvent bien rémunérés, où les ouvriers ont eu un véritable apprentissage. Les chefs de file de la section parisienne de l'AIT ont donc un profil bien particulier d'artisans lettrés, pas nécessairement tous membres

de prestigieux corps d'Etat, mais en tout cas pas recrutés dans la fraction la plus prolétarisée de la classe ouvrière.

Ce constat peut-il être étendu au deuxième cercle, c'est-à-dire aux vingt membres officiels de la commission de la section parisienne en 1865, dont font partie les onze délégués à Genève) ? Même si l'on n'a pas toutes les informations nécessaires pour chacun des délégués, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* (le « Maitron ») nous permet de donner quelques éléments d'analyse.

Sur vingt membres, on connaît les dates de naissance de quinze d'entre eux. Ils ont entre 24 et 49 ans au moment du Congrès de Genève, 33 ans en moyenne. Ce ne sont donc pas de très jeunes hommes, mais plutôt des jeunes pères de famille, certainement installés pour la plupart. Sur les treize dont on connaît les lieux de naissance, trois seulement sont nés à Paris, et un autre en région parisienne. Sur les neuf autres, si l'on utilise les découpages régionaux actuels, quatre viennent de Rhône Alpes, deux du Centre, un de Bourgogne, un du Nord pas de Calais et un de Champagnes Ardennes. Illustration s'il en est de la très grande mobilité des travailleurs urbains du milieu du XIXe siècle, cette diversité dans les origines géographiques permet d'invalider l'hypothèse selon laquelle ces représentants ouvriers seraient quasiment des petit-bourgeois insérés de longue date dans l'artisanat parisien : la plupart ont dû venir à Paris pour exercer leur profession, certainement avec une fortune très réduite. Cette caractérisation est confirmée par une analyse en termes de métier. Il apparaît en effet que le recrutement de ces ouvriers est plus ouvert que dans le premier cercle. Certes, quasiment tous sont des ouvriers de métier, et parmi eux la plus grande partie exercent des métiers ayant requis un long apprentissage et offrant une réelle stabilité. Cependant, on trouve, à côté des ouvriers du bronze et de l'imprimerie, un corroyeur, un cordonnier, un carrossier, un mécanicien, et même un ouvrier journalier, le jeune Benoît Malon, longtemps illettré, quasiment orphelin, qui exerce toutes sortes de métiers non qualifiés.

Ces ouvriers dits « proudhoniens », on le voit, ne sont pas véritablement représentatifs des travailleurs français : d'abord, il n'y a pas de femmes parmi eux, alors qu'elles constituent un bon tiers des travailleurs ; ensuite, il n'y a pas un seul paysan, du fait de la localisation urbaine de la section, alors que cela reste, et de loin, le secteur qui emploie le plus de bras en France ; enfin, parce que quasiment tous appartiennent à des corps d'état organisés, ce qui est logique, car ils ont vraisemblablement été, pour beaucoup, à un moment ou un autre, choisis pour représenter leur métier au sein de l'AIT. Cependant, ils ne forment pas non plus une caste à part, exclusivement parisienne : ils viennent en majorité « des départements », comme

on le disait alors, savent lire mais travaillent pour la quasi-totalité en dehors de l'industrie de l'imprimerie, et il est très probable qu'aucun n'est propriétaire de son outil de production. Ni petite bourgeoisie, ni prolétariat, ce deuxième cercle permet de dessiner une image assez représentative non pas des travailleurs français, mais en tout cas du mouvement ouvrier urbain, et en particulier parisien, que l'on retrouve en première ligne de toutes les insurrections du siècle, de la révolution de 1830 à la Commune de Paris.

Le rapide examen des biographies de ces vingt ouvriers permet de noter quelques autres faits. Tout d'abord, un seul d'entre eux a participé (de façon connue) à la révolution de 1848. Leur âge et leur origine géographique jouent, bien sûr, mais ce constat permet d'invalider l'hypothèse d'une simple continuité entre les insurgés de juin 1848 et les fondateurs de l'AIT. Le seul à avoir participé à la révolution de 1848 est Louis Debock, ouvrier typographe, combattant de Février. Un nom qui n'est pas étranger à nos oreilles : collaborateur de la première heure au *Représentant du Peuple* du Fauvéty et Viard, Debock a fait partie avec les frères Mairet, Duchêne et Vassbenter, de la délégation d'ouvriers imprimeurs qui a visité Proudhon le 26 février 1848 pour lui demander de collaborer au journal. Est-ce qu'il y aurait là une explication de la diffusion du proudhonisme parmi eux ? C'est possible. Une autre source, mais le raisonnement est là plus alambiqué, pourrait être la franc-maçonnerie. On le sait, Proudhon, comme beaucoup de républicains et de socialistes, était maçon. C'est aussi le cas d'au moins huit des vingt membres de la commission de la section française de l'AIT – un chiffre certainement sous-estimé, puisque nous sommes très loin d'avoir des biographies complètes sur chacun d'eux. Enfin, cinq membres de la commission ont signé le *Manifeste des Soixante*, et ont donc dû porter un intérêt particulier à la réponse qu'en a fait Proudhon.

Ce sont ces personnes-là qui participent donc à la préparation du Congrès de Genève. Quelle forme prend cette préparation ? Comment savoir ce que ces personnes pensent ? Pour cela, on a une source : les ouvriers de la section parisienne de l'Internationale ont écrit un *Mémoire*, qu'ils présentent au Congrès, et dont l'étude peut nous permettre de vérifier l'hypothèse d'un « proudhonisme » des ouvriers français de l'AIT.

III. Le *Mémoire des délégués français de 1866*, un texte proudhonien

Le *Mémoire* est une longue réponse collective aux points de l'ordre du jour décidés par le Conseil de Londres. Elle est organisée par ces points, exposant chaque fois la position de la section parisienne de l'AIT, et sur deux points (l'éducation et le travail des femmes), précisant que cette position n'est pas unanime mais majoritaire, et rendant compte aussi de l'opinion minoritaire. Ce mémoire marque l'apogée du moment proudhonien de l'AIT, dans un double sens. D'abord, parce que les ouvriers identifiés comme proudhoniens y imposent leur vue, mais aussi et surtout parce que c'est là que la pensée de Proudhon sert explicitement de guide pour construire la doctrine de l'AIT.

En quoi ce mémoire est-il proudhonien ? La première raison de cette qualification est que Proudhon est le seul auteur explicitement cité comme référence, à trois reprises (une maxime de Benjamin Constant est aussi présente, mais sans être développée), et de façon extensive. Les textes cités sont l'*Idée générale de la révolution au XIXe siècle* de 1851 et la *Capacité politique des classes ouvrières* de 1865, deux ouvrages très politiques et très radicaux de Proudhon, en particulier le premier. Le choix de la *Capacité* s'explique par le fait que cette œuvre a été réalisée en réponse au *Manifeste des Soixante*, dont cinq signataires font partie du premier et du second cercle de l'AIT. En revanche, que l'*Idée générale* soit utilisée indique qu'au moins une partie des délégués avaient une bonne connaissance de l'œuvre de Proudhon, au-delà de ses écrits les plus récents ou les plus populaires, et est très significatif de la perspective défendue par les Gravilliers.

L'examen des extraits que les délégués ont choisi de citer permet d'avoir une idée de ce qui les intéresse chez Proudhon. La citation de la *Capacité* intervient à la fin du préambule du mémoire :

« Avant de légiférer, d'administrer, de bâtir des palais, des temples, de faire la guerre, la Société travaille, laboure, navigue, échange, exploite les terres et les mers. Avant de sacrer des rois et d'instituer des dynasties, le peuple fonde la famille, consacre des mariages, bâtit des villes, etc⁹. »

On l'aura compris, il s'agit de justifier une idée forte : la primauté de l'économique et du social sur le politique, idée constitutive du socialisme depuis Saint-Simon puis du mouvement ouvrier lui-même. En effet, ce qui donne son sens à l'action des travailleurs en tant que travailleurs, et non que citoyens faisant abstraction de leur activité économique, c'est bien que dans cette activité se joue quelque chose de plus important et peut-être de plus digne que la

⁹ *Mémoire des délégués français au Congrès de Genève*, in E. Fribourg, *L'Association internationale des travailleurs*, Paris, Le Chevalier, 1871, p. 54. La citation est tirée de Pierre-Joseph Proudhon, *De la capacité politique des classes ouvrières*, Paris, E. Dentu, 1865, p. 205.

politique entendue comme activité liée à la législation et à l'administration, c'est-à-dire à l'Etat. On peut noter que cette citation révèle aussi le positionnement épistémologique des délégués parisiens, que l'on pourrait qualifier de pragmatique ou de matérialiste. En effet, l'idée sous-jacente au passage de la constatation que l'activité économique prime sur l'étatique au choix d'ancrer l'organisation dans le domaine économique, c'est qu'il faut partir de l'examen de ce qui existe pour en tirer l'idée et des propositions positives. Ce n'est pas des principes que l'on doit déduire l'action, mais des faits – ici le fait de la primauté de l'économique. Cette position n'est pas commune à tous les socialistes, mais elle est indubitablement présente chez Proudhon, qui ne cesse, en particulier dans les ouvrages cités par les délégués, de vouloir partir de la réalité de l'activité économique pour en penser la transformation.

L'*Idée générale* est citée à deux reprises. Le premier extrait, très long, est invoqué par la majorité de la section pour faire valoir la nécessité de laisser l'éducation à la charge des familles, plutôt que de la confier à l'Etat¹⁰. En réalité, l'extrait cité est plutôt consacré à la dénonciation par Proudhon de deux choses : d'une part, la création, par l'Etat, d'une véritable aristocratie à travers les Ecoles supérieures, et d'autre part la séparation entre instruction et apprentissage. Cette centralité de la question de l'éducation ne doit pas étonner : le mouvement ouvrier du XIXe siècle donne à cette question une place fondamentale, et l'AIT ne fait pas exception. Cependant, la position familialiste défendue ici, appuyée par une citation de Proudhon qui ne porte pas exactement sur ce point, est loin de faire l'unanimité dans la section de l'AIT, et la minorité, emmenée par Varlin, se désolidarise de cette prise de position.

Enfin, la seconde citation de l'*Idée générale*, plus courte, illustre la partie intitulée « La coopération distinguée de l'association ». Elle définit le contrat,

« essentiellement synallagmatique : il n'impose d'obligation aux contractants que celle qui résulte de leur promesse personnelle de tradition réciproque ; il n'est soumis à aucune autorité extérieure ; il fait seul la loi commune des parties ; il n'attend son exécution que de leur initiative¹¹. »

Il s'agit donc de s'appuyer sur Proudhon pour justifier la coopération et le contrat comme principes d'organisation de la société future. C'est là un point central, qui constitue une véritable différence avec les ouvriers de tendance plutôt communiste, et en premier lieu avec

¹⁰ *Mémoire, op. cit.*, p. 60-62.

¹¹ *Ibid.*, p. 72-73. La citation est tirée de Pierre-Joseph Proudhon, *L'Idée générale de la révolution au XIXe siècle*, Paris, Garnier, 1851, p. 125.

les proches de Marx. Cette primauté accordée au contrat, qui ne fait pas alors débat au sein de la section parisienne, est indubitablement au cœur de la spécificité de la position de la section dans l'AIT, et justifie que l'on parle à son propos de proudhonisme.

En résumé, Proudhon sert à appuyer trois éléments clés de la perspective défendue à Genève par les ouvriers français : le primat de l'économique sur le politique, l'importance de la question éducative, la fondation de la société future sur le contrat. Si Proudhon n'est pas le seul auteur à défendre chacun de ces points, leur combinaison dessine une idéologie suffisamment spécifique pour que l'on puisse parler ici de proudhonisme à propos des délégués. D'autant que l'influence proudhonienne n'est pas ici secrète, indirecte ou inconsciente : il s'agit d'une prise de position revendiquée publiquement. Les théories de Proudhon sur les rapports entre l'économique et le politique, sur l'éducation et sur les formes de la société ouvrière à venir sont citées et reprises à leur charge par les rédacteurs du *Mémoire*.

Cependant, si l'on accepte l'idée que les délégués français se situent dans un cadre de pensée inspiré par Proudhon, ou au moins consciemment proche des idées qu'il défend, alors de nombreux autres éléments du *Mémoire*, sans être directement rattachés à une citation de Proudhon, semblent indubitablement proudhoniens. C'est en premier lieu le cas de la définition même des buts de l'AIT, dans le préambule :

« Le but de l'Association internationale est nettement défini. Réunir, grouper, pour les rendre plus fructueux, tous les efforts individuels tentés jusqu'ici en vue de l'émancipation du prolétariat par le prolétariat lui-même ; créer, ou tout au moins développer, entre les différentes nations aujourd'hui séparées par des intérêts antagoniques, un lien moral qui, les rendant toutes solidaires, centuple leur force, leur influence, et les conduise, les unes par les autres, vers la réalisation de cet idéal de justice, objet de leur revendication et de leur vœux. En un mot, le but de l'Association internationale est d'amener, par les voies scientifiques et pacifiques, s'il est possible, le prolétariat à l'émancipation, à l'égalité de droit, non plus en théorie, mais en pratique¹². »

On retrouve là de nombreux thèmes proudhoniens : d'abord, la force collective, qui fait que les ouvriers ou les nations, une fois réunis, multiplient leur capacité d'action ; ensuite, la justice comme idéal qu'il s'agit de réaliser ; puis les voies pacifiques et scientifiques que doit

¹² *Mémoire, op. cit.*, p. 53.

prendre l'action ouvrière ; enfin, l'émancipation pratique des travailleurs comme objectif final de cette action.

Plus loin, sur des questions stratégiques (celle de la grève), les buts de l'AIT sont définis comme suit :

« Le capital [comme travail accumulé] est aussi nécessaire à la production que le travail; les causes de la lutte sont toutes dans leurs rapports actuels qu'il est indispensable de transformer. Etablir l'échange sur les bases de la réciprocité. Réformer l'enseignement professionnel dans le sens de la polytechnie de l'apprentissage. Etablir des statistiques exactes, complètes, de façon à éviter l'encombrement dans certaines professions (...). Tels sont, à notre avis, les moyens de remédier à cet état de choses dont tous se plaignent (...). C'est pour arriver à la réalisation de cet ordre d'idées, que s'est fondée l'Association internationale¹³. »

Là encore, on retrouve Proudhon : la transformation des rapports capital/travail, l'échange égal, la réciprocité, l'importance de l'enseignement, de la statistique.

Parmi toutes les questions traitées par le *Mémoire*, on peut, pour finir, accorder une attention particulière à celle qui comptera le plus pour l'avenir de l'Internationale, le rapport à l'Etat et au communisme. Il me semble qu'il y a, dans la critique résolue de l'Etat et du communisme et dans la dénonciation du lien indissoluble entre les deux, l'un des traits les plus spécifiquement proudhoniens de la pensée développée par les délégués français de l'AIT. L'Etat lui-même est constamment dénoncé : dans sa volonté d'entretenir une armée permanente, dans sa volonté d'organiser l'enseignement, juste dans l'impôt, par lequel

« l'armée, les tribunaux, la police, les écoles, les hôpitaux, hospices, maisons de refuge et de correction, salles d'asile, crèches et autres institutions charitables, la religion elle-même sont d'abord payées et entretenues par le prolétaire, ensuite dirigées contre lui ; en sorte que le prolétariat travaille non-seulement pour la caste qui le dévore, celle des capitalistes, mais encore pour celle qui le flagelle et l'abrutit¹⁴. »

Cette dénonciation radicale de l'Etat n'est pas alors caractéristique des socialistes, elle est en revanche tout à fait typique des écrits de Proudhon, en particulier de l'*Idée générale*, citée à deux reprises dans le *Mémoire*. Mais c'est surtout le lien entre Etat et communisme qui mérite d'être noté, en ce qu'il annonce les très houleux débats sur la question de l'Etat au sein de l'Internationale. Pour les délégués français, comme pour Proudhon, les choses sont claires : le

¹³ *Ibid.*, p. 76.

¹⁴ *Ibid.*, p. 78.

communisme et l'étatisme, c'est tout un. C'est ce qui ressort de leur critique de l'association, très proche de celle que fait Proudhon, toujours dans l'*Idée générale* :

« L'association de l'aveu de ses fondateurs eux-mêmes, devait fondre tous les intérêts, annihiler les différences, créer l'égalité absolue; or quelle loi devait présider à cette fusion des volontés? Était-ce le libre contrat? Non sans doute : car tous les réformateurs, Cabet, R. Owen, Fourier, Louis Blanc, etc., tout comme Lycurgue, partent de cette base que la société est tout, a seule des droits, et que l'individu n'a que des devoirs¹⁵. »

On retrouve là la critique proudhonienne de la communauté, jusque dans les attaques contre les socialistes étatistes comme Louis Blanc ou utopistes comme Cabet, Owen et Fourier. Face à cette conception, ils défendent la coopération :

« Tandis que l'association englobe les individus qui, cessant d'être des personnes, deviennent des unités, la coopération au contraire, groupe les hommes pour exalter les forces et l'initiative de chacun. En sorte que la somme des services, produits, liberté et bien-être est pour chacun d'autant plus considérable que les coopérateurs contractants sont plus nombreux; et, dans ce sens, il est vrai de dire que la tendance du principe coopératif "mutualité, fédération" est l'universalité. Or, on n'en saurait dire autant de l'association qui, au-delà de certaines limites, et à plus forte raison universalisée, aboutit fatalement à un communisme gouvernemental, ou une haute personnification de la communauté est chargée de faire, d'après son bon plaisir et sans responsabilité aucune, la réglementation du travail, la répartition des produits¹⁶. »

Le point est crucial pour Proudhon, il l'est pour les délégués français : la coopération est fondamentalement plus juste que l'association, car son extension – par la méthode fédéraliste – augmente la liberté des travailleurs, alors que l'extension de l'association la réduit. C'est donc la conception même des liens individu/collectivité qui est antagoniste, entre l'association et la coopération :

« Dans l'Association l'intérêt général était le principe supérieur devant lequel s'inclinait l'individu ; dans la Coopération, c'est la collectivité qui s'organise, en vue de fournir à l'individu, tous les moyens d'augmenter sa liberté d'action, de développer son initiative individuelle. Enfin, l'Association paraît avoir pour but d'unir des personnes et des choses ; au contraire, la Coopération nous semble indiquer l'union des choses, et non des personnes¹⁷. »

¹⁵ *Ibid.*, p. 71.

¹⁶ *Ibid.*, p. 72-73.

¹⁷ *Ibid.*, p. 74.

Au cœur de la conception défendue par les délégués français, on trouve donc les personnes, qui restent séparées, mais mettent en commun leur force, sur le strict plan des choses, c'est-à-dire du produit. C'est cette figure de l'individu travailleur contractant avec d'autres individus, s'engageant dans un processus mutuelliste et fédératif tout en gardant sa liberté, qui constitue le cœur de la spécificité proudhonienne de la pensée des délégués français de l'AIT.

Le *Mémoire* est donc le principal texte doctrinaire par lequel le mouvement ouvrier national en constitution se voit donner un aspect et des bases proudhoniennes. Evidemment, cela n'épuise pas la question de savoir pourquoi Proudhon plutôt qu'un autre socialiste réussit à intéresser les ouvriers suffisamment pour devenir leur référence unique. Cela ne donne pas non plus d'idée de la façon dont le proudhonisme influence la pratique de ces ouvriers. Mais cela suffit en tout cas à justifier l'appellation de « proudhoniens » pour parler des Gravilliers.

En conclusion, que peut-on dire de ces proudhoniens de l'Internationale ? D'abord, que s'ils connaissent tous Proudhon, ne serait-ce que par la rédaction et la discussion de leur *Mémoire*, ce sont avant tout des travailleurs, pris dans une certaine sociabilité de métier. Leur itinéraire postérieur à l'expérience de la fondation de l'Internationale prouve d'ailleurs la très grande diversité de leurs opinions. Certains n'occuperont plus de rôle dirigeant après 1867 ; sur ceux restants, une partie restera attachée au mutuellisme, une autre partie rejoignant les collectivistes anti-autoritaires. La plupart participèrent activement à la Commune (Camélinat, Debock, Laplanche, Limousin, Malon, Varlin), certains se tinrent à l'écart (Chemalé, Fournaise), d'autres allèrent jusqu'à prendre parti contre elle (Fribourg, Tolain, Murat, Héligon). On le voit, le moment proudhonien ne signifie pas que les ouvriers français de l'AIT étaient convertis à la pensée de Proudhon. Simplement qu'ils y avaient trouvé une ressource, lors de la fondation de l'Internationale, pour penser leur situation et formuler leurs projets. Si les idées défendues dans le *Mémoire* perdent de leur force au sein de l'Internationale dans les années qui suivent, elles n'en continuent pas moins à travailler le mouvement ouvrier. Il n'appartient aujourd'hui qu'à ceux qui veulent se situer dans la tradition de pensée et de lutte ouverte par les ouvriers de l'AIT de puiser dans ce texte, et dans l'exemple de l'action de ces pionniers, des ressources pour penser la situation présente et les combats à venir.